

Ville de Fribourg

A l'intention des candidat-e-s à la
naturalisation de la Ville de Fribourg

Bienvenue au cours d'instruction civique de la Ville de Fribourg

Table des matières

- Première partie : géographie, population, langues et traditions
- Deuxième partie: civisme
- Troisième partie: système politique
- Quatrième partie: histoire et divers

2

Première partie : géographie, population, langues et traditions

Situation de la Suisse dans le monde



La Suisse est entourée de:

- La France
- L'Italie
- L'Allemagne
- L'Autriche
- Le Liechtenstein

Situation de la Suisse en Europe



Première partie : géographie, population, langues et traditions

Population totale de la Suisse (fin 2016) :
8'720'000 habitants

La Suisse est une confédération de 26 états

20 cantons

6 demi-cantons

Bâle-Ville (BS)

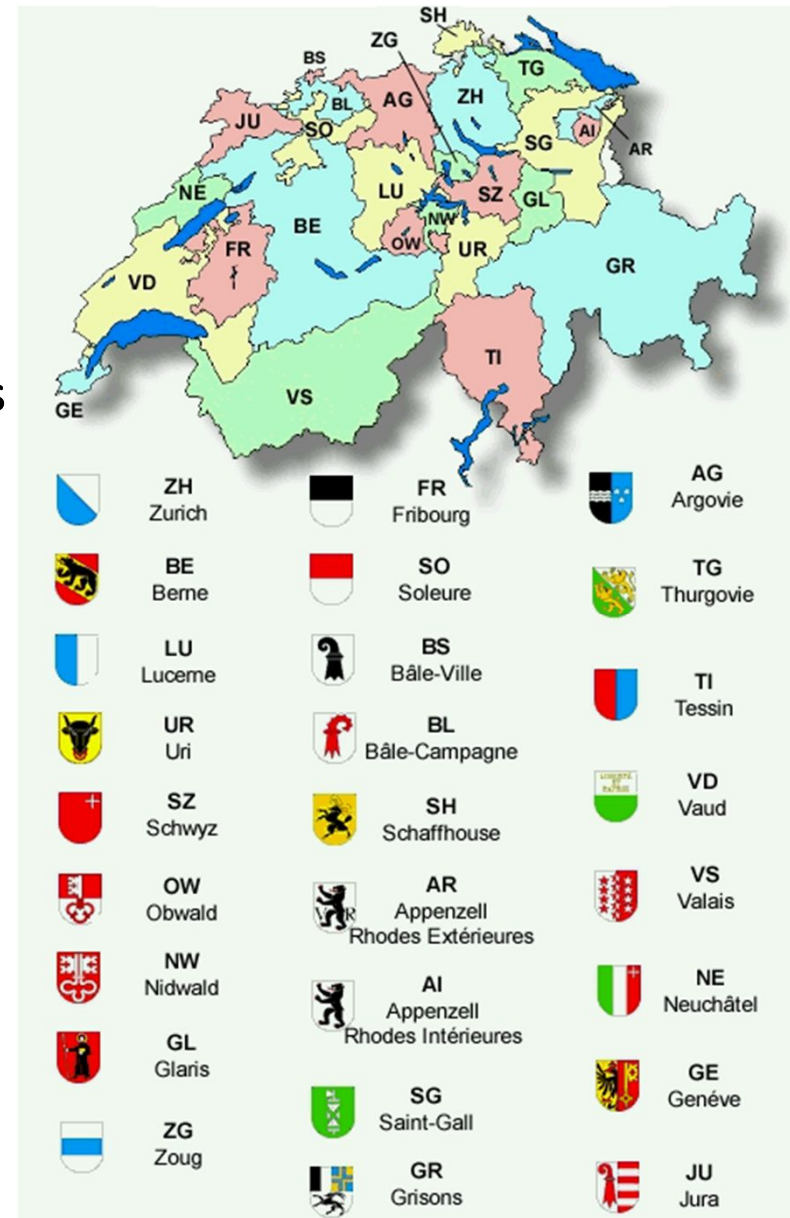
Bâle-Campagne (BL)

Obwald (OW)

Nidwald (NW)

Appenzell Rhodes - Intérieures (AI)

Appenzell Rhodes - Extérieures (AR)



Première partie : géographie, population, langues et traditions

- Les 3 langues officielles sont le français, l'allemand et l'italien (langues utilisées dans l'Administration fédérale)
- Les 4 langues nationales sont le français, l'allemand, l'italien et le romanche (langues parlées)
- Fête nationale: 1^{er} août
- Fête cantonale Fribourg: Fête-Dieu
- Fête communale Fribourg: Saint-Nicolas
- Quelques spécialités culinaires suisses :

- Roesti
- Birchermuesli
- Raclette
- Chocolat
- Papet vaudois

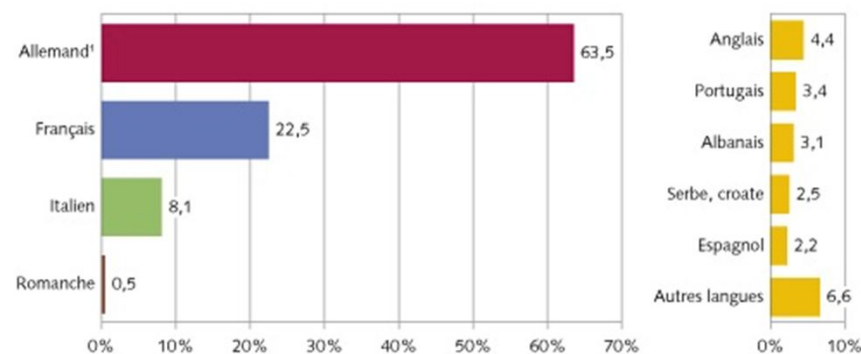
- Quelques spécialités culinaires fribourgeoises:

- Fondue moitié-moitié
- Fondue vacherin
- Menu de Bénichon
- Gâteau au vin cuit
- Crème double de Gruyère



5

Langues déclarées comme langues principales, en 2013



Première partie : géographie, population, langues et traditions

Les grandes villes suisses et leurs spécificités

- ☛ Berne: capitale
- ☛ Genève: ville siège d'organisations internationales
- ☛ Zürich: place financière
- ☛ Bâle: industrie pharmaceutique et chimique



Quelques montagnes suisses et fribourgeoises

- ☛ le Cervin (4'478m, Valais), la Jungfrau (4'158m, Berne), Piz Bernina (4'049m, Grisons), l'Eiger (3'970m, Berne)
- ☛ Le Vanil noir (2'389m) , le Kaiseregg (2'185m) , le Moléson (2'002m), la Berra (1'719m)

6

Quelques rivières de Suisse et de Fribourg

- ☛ Le Rhône et le Rhin (fleuves), l'Aar, la Limmat
- ☛ La Sarine, la Veveyse, la Singine, la Glâne, la Gérine, la Broye



Quelques lacs entièrement suisses et fribourgeois

- ☛ Le lac des Quatre-Cantons, le lac de Zürich, le lac de Neuchâtel
- ☛ Le lac de Morat, le lac Noir, le lac de la Gruyère, le lac de Schiffenen, le lac de Pérolles

Première partie : géographie, population, langues et traditions

Fribourg et environs



- La capitale du canton est **Fribourg (Freiburg)**, ville bilingue.
- Le canton de Fribourg est entouré par les cantons de **Berne, Neuchâtel** et **Vaud**.
- La population du canton s'élève à environ 300'000 habitants.
- Le canton de Fribourg est divisé en **7** régions administratives, appelées les **districts**.
- Chaque district est gouverné par un **préfet**, élu pour une période de 5 ans par l'assemblée électorale de son district au système majoritaire.
- Le préfet a une fonction de représentant du Gouvernement cantonal dans les districts.



7



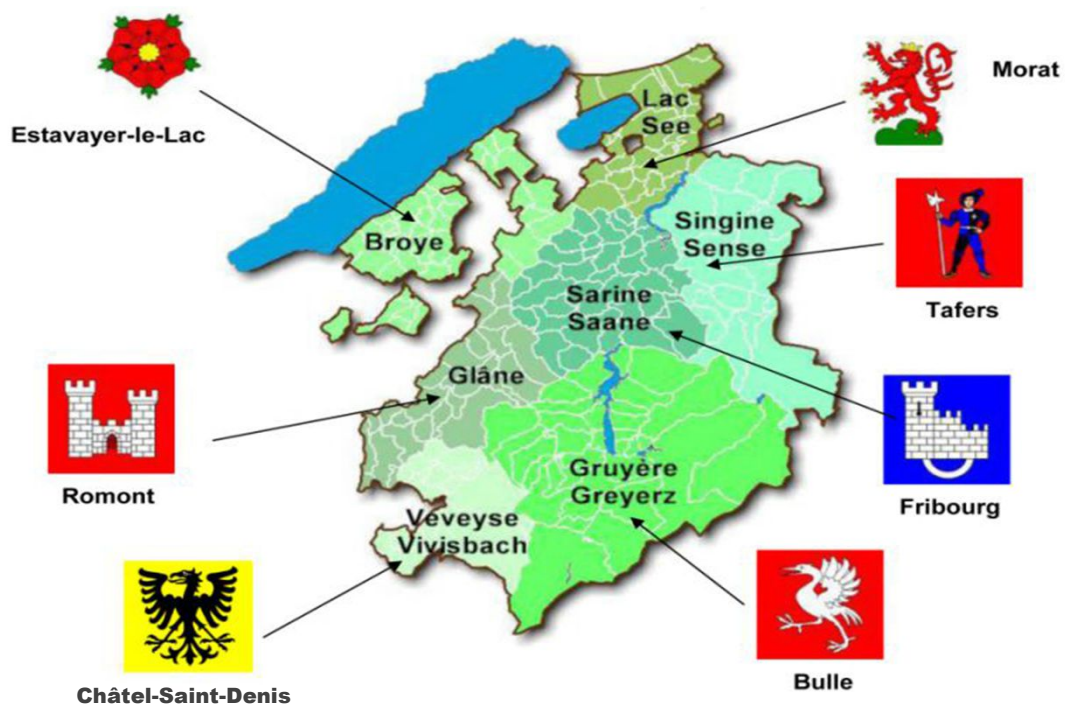
Carl-Alex RIDORE
Préfet du district de la
Sarine

- Les tâches principales du préfet sont de:
 - Accorder les permis de construire
 - Veiller au maintien de l'ordre public
 - Juger certaines infractions et prononcer les amendes
 - Contribuer au développement social, culturel et économique de son district



Première partie : géographie, population, langues et traditions

les districts du canton de Fribourg



- Le siège de chaque préfecture est localisé dans le **chef-lieu** du district (ville principale)
- Les districts et leur chef-lieu (ville principale) sont:

- La Sarine, avec Fribourg (Freiburg)
- La Singine, avec Tavel (Tafers) 8
- La Gruyère, avec Bulle
- La Glâne, avec Romont
- Le Lac, avec Morat (Murten)
- La Broye, avec Estavayer-le-Lac
- La Veveyse, avec Châtel-St-Denis

- Le district de la Singine est germanophone.

Première partie : géographie, population, langues et traditions

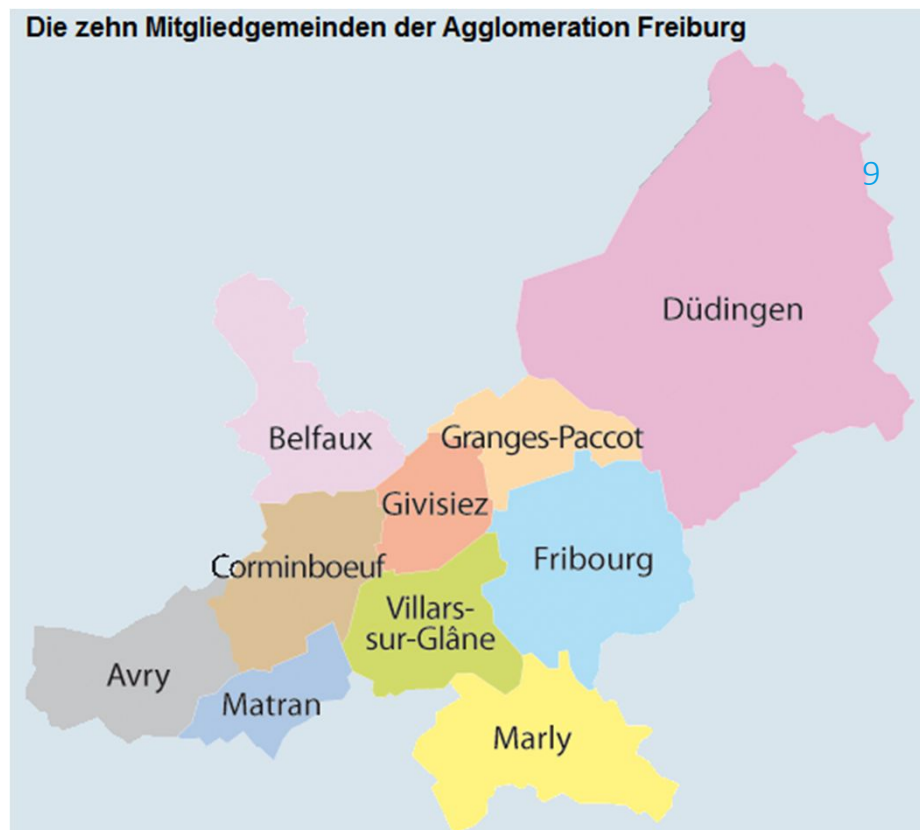
L'Agglomération de Fribourg

➤ L'Agglomération de Fribourg (abréviation: **agglo**) est une structure intercommunale autour de la ville de Fribourg.

➤ L'agglo planifie, coordonne et réalise des projets d'intérêt régional que les communes ne pourraient réaliser seules et qui profitent à l'ensemble de leurs habitants.

➤ Ses domaines d'activités concernent :

- l'aménagement régional,
- la mobilité,
- la protection de l'environnement,
- la promotion économique,
- la promotion touristique,
- la promotion des activités culturelles régionales.



Première partie : géographie, population, langues et traditions

L'Agglomération de Fribourg

📌 L'agglo c'est:

- 📌 Un des taux de croissance démographique les plus élevés sur l'ensemble des agglomérations suisses
- 📌 Plus de 40% des places de travail du canton
- 📌 Un quart des 278'000 habitants du canton
- 📌 Le bilinguisme
- 📌 La planification et la réalisation de projets d'importance
- 📌 Une structure politique avec un Conseil (législatif) et un Comité d'agglomération



10

📌 L'attribution de nouvelles tâches importantes à l'Agglomération ne peut avoir lieu sans une votation populaire.

📌 Toutes les communes membres de l'Agglomération doivent accepter le transfert de la nouvelle tâche.

Première partie : géographie, population, langues et traditions

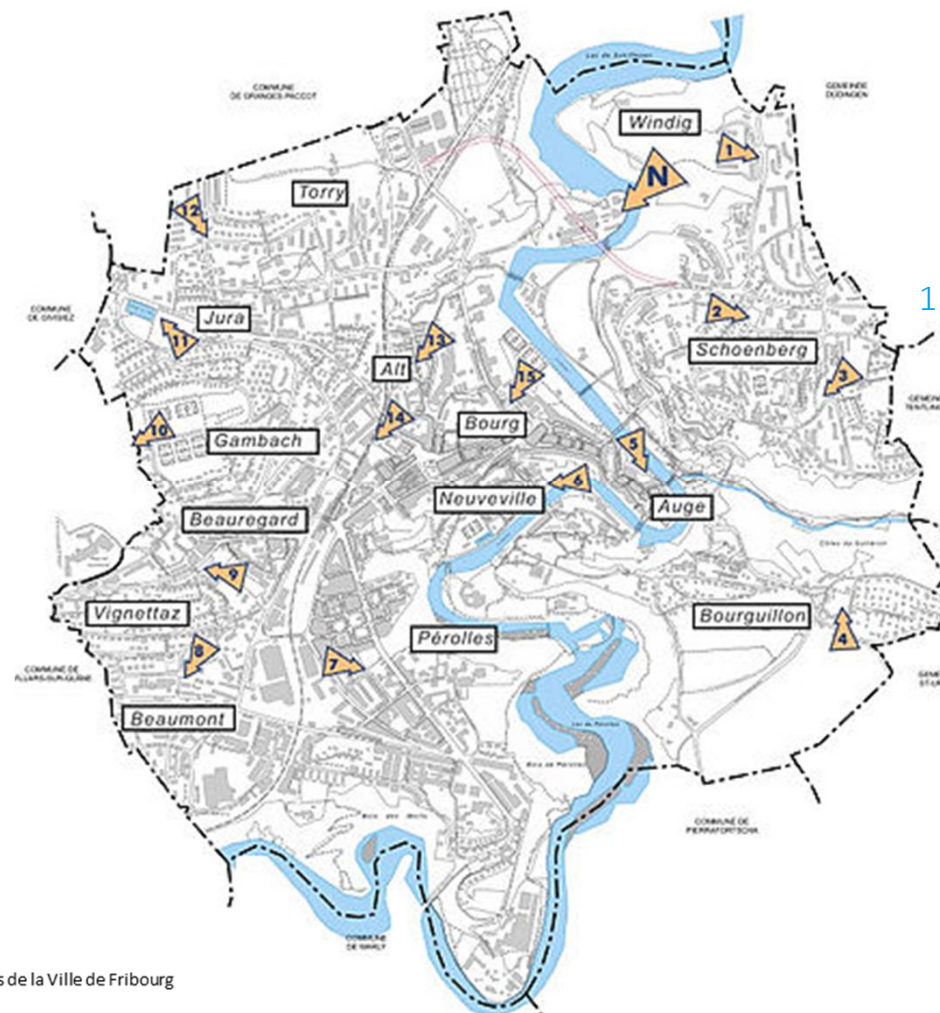
La commune ou ville de Fribourg

Population de la Ville de Fribourg:
41'253 habitants (septembre 2017)



Différents quartiers composent la Ville de Fribourg

- Le Bourg
- La Neuveville
- L'Auge
- Le quartier d'Alt
- Beauregard/Gambach (Places)
- Beaumont-Vignettaz-Monséjour
- Schönberg
- Pérolles
- Bourguillon
- Jura / Torry



Questions portant sur la 1^{ère} partie

- ☛ Quels sont les pays qui entourent la Suisse ?
- ☛ Combien de cantons forment la Suisse ?
- ☛ Quels sont les demi-cantons ?
- ☛ Quelles sont les villes principales suisses et pourquoi ?
- ☛ Quelles sont les langues officielles et nationales ?
- ☛ Nommez quelques montagnes et lacs suisses et fribourgeois.

Questions portant sur la 1^{ère} partie

- ☑ Quels sont les cantons qui entourent le canton de Fribourg ?
- ☑ Nommez 3 districts et leur chef-lieu (ville principale) du canton de Fribourg ?
- ☑ Comment s'appelle l'autorité à la tête d'un district et quelles sont ses tâches principales ? Connaissez-vous le nom du préfet du district de la Sarine ?
- ☑ Nommez quelques communes de l'Agglo et les principaux domaines d'activités ?
- ☑ Nommez quelques quartiers de la Ville de Fribourg.
- ☑ Citez le nom de la rivière qui traverse la Ville de Fribourg.

13

Deuxième partie: civisme



👉 Que signifie être citoyen ?

Citoyen vient du latin et signifie « a le droit de cité », c'est à dire « est membre d'un état ».

👉 La Suisse: une démocratie

Une démocratie est le régime politique dans lequel le peuple a le pouvoir.

La Suisse connaît un système de **démocratie semi-directe**: droit d'élire ses représentants au Parlement (pouvoir législatif) qui élabore les lois et de pouvoir se prononcer sur les décisions adoptées par les parlementaires par le biais du référendum, ou de proposer des modifications par le biais de l'initiative populaire

14

👉 La Suisse: un Etat fédéral = Confédération

Le fédéralisme signifie que le pouvoir et les tâches sont répartis entre la Confédération (Etat central), les 26 cantons et demi-cantons (Etats fédérés) et les communes.

Deuxième partie: civisme



Tout citoyen suisse a 5 droits (politiques) et 5 devoirs (obligations):



DROITS :

- ☛ Vote
- ☛ Election (élire les membres du parlement fédéral et des parlements cantonaux et communaux, ainsi que ceux des gouvernements cantonaux et communaux.)
- ☛ Eligibilité (être candidat à une élection)
- ☛ Initiative (demander une modification de la Constitution fédérale ou cantonale ainsi que l'adoption d'une nouvelle loi ou une modification/suppression d'une loi existante) ¹⁵
- ☛ Référendum (possibilité offerte au peuple de se prononcer sur une loi déjà votée par le pouvoir législatif)

DEVOIRS

- ☛ Devoirs civiques: devoir moral d'exercer les droits politiques (vote, etc...)
- ☛ Devoir de respecter les lois
- ☛ Devoir de solidarité: payer ses cotisations aux assurances sociales (chômage, 1er pilier (= AVS), caisse maladie), et faire preuve ainsi de solidarité à l'égard des autres membres de la communauté
- ☛ Devoir de payer ses impôts
- ☛ Devoir de servir le pays (service militaire ou service civil)

Questions portant sur la 2^{ème} partie

- ▀ Qu'est-ce qu'une démocratie semi-directe ?
- ▀ Nommez les 5 droits politiques d'un citoyen suisse et expliquez-les.
- ▀ Nommez les 5 devoirs et expliquez-les.

Troisième partie: le système politique en Suisse

Le système politique suisse repose sur la **séparation des pouvoirs**.

Pour éviter tout abus, la Suisse attribue les pouvoirs législatifs (élaboration des lois), exécutifs (exécution des lois) et judiciaires (administration de la justice) à trois autorités différentes et indépendantes.

Le corps électoral (= le peuple) élit tous les 4 ans ses représentants au Parlement (législatif) au niveau fédéral, et tous les 5 ans au Gouvernement (exécutif) et au Parlement (législatif) aux niveaux cantonal et communal.

17

3 pouvoirs sur 3 niveaux

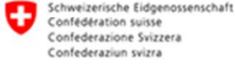


Le pouvoir législatif: celui qui élabore les lois.

Le pouvoir exécutif: celui qui fait appliquer les lois et gouverne.

Le pouvoir judiciaire: qui fait respecter les lois.

Ces 3 pouvoirs existent aux niveaux **communal, cantonal et fédéral**.

Troisième partie: le système politique en Suisse

	Le Pouvoir LEGISLATIF	Le Pouvoir EXECUTIF	Le Pouvoir JUDICIAIRE
	Font les lois = Parlement	Dirigent = Gouvernement	Font respecter les lois = Tribunal
Confédération 	<p>Assemblée fédérale (246 membres)</p> <p>✓ Elit les 7 Conseillers fédéraux et les 38 juges fédéraux</p> <p>=</p> <p>Conseil des états (ou chambre des cantons, 46 parlementaires) (2 représentants par canton et 1 par demi-canton)</p> <p>+</p> <p>Conseil national (ou chambre du peuple, 200 parlementaires) (nombre proportionnel au chiffre de la population par canton)</p> <p>✓ Adopte les lois et le budget fédéral ✓ Surveille l'administration fédérale</p>	<p>Conseil fédéral 7 conseillers</p> <p>✓ Conduit les affaires de l'Etat ✓ Prépare des projets de lois, des budgets et des comptes ✓ Nomme les fonctionnaires fédéraux ✓ Conduit l'administration fédérale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tribunal fédéral à Lausanne (siège principal) ▪ Tribunal pénal fédéral à Bellinzone ▪ Tribunal administratif fédéral à Saint-Gall ▪ Tribunal fédéral des brevets à Saint-Gall
Canton 	<p>Grand Conseil 110 députés</p> <p>✓ Adopte les lois cantonales et du budget cantonal ✓ Donne la naturalisation fribourgeoise et suisse ✓ Elit ses juges cantonaux</p>	<p>Conseil d'Etat 7 conseillers</p> <p>✓ Conduit les affaires de l'Etat cantonal ✓ Prépare des projets de lois, des budgets et des comptes ✓ Nomme les fonctionnaires cantonaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tribunal Cantonal ▪ 7 tribunaux de District
Commune 	<p>Conseil général (80 membres)</p> <p>OU</p> <p>Assemblée Communale (pour les communes de moins de 600 habitants)</p> <p>✓ Adopte le budget et les comptes annuels de la commune ✓ Fixe le taux de l'impôt communal ✓ Adopte les règlements communaux</p>	<p>Conseil communal Pour la Ville de Fribourg 5 conseillers</p> <p>✓ Gère les affaires de la commune ✓ Gère les biens communaux ✓ Prépare les projets de règlements communaux</p>	

Troisième partie: le système politique en Suisse

Le législatif fédéral : l'Assemblée fédérale

Les représentants fribourgeois à l'Assemblée fédérale (= 9 députés sur 246) sont:



Christian
LEVRAT

Conseil des Etats
2 parlementaires sur 46



Beat
VONLANTHEN



19

Conseil national
7 parlementaires sur 200



Jacques
BOURGEOIS



Christine
BULLIARD-
MARBACH



Dominique
DE BUMAN



Ursula
SCHNEIDER
SCHÜTTEL



Jean-François
RIME



Valérie
PILLER
CARRARD



Pierre-André
PAGE

Troisième partie: le système politique en Suisse

L'exécutif fédéral (= gouvernement fédéral)

Les membres du **Conseil fédéral** sont:



Simonetta SOMMARUGA - Berne
Département justice et police



Ignazio CASSIS - Tessin
Département des affaires étrangères



Doris LEUTHARD - Argovie
Département de l'environnement, des transports, des communications et de l'énergie



Ueli MAURER - Zurich
Département des finances

20



Johann SCHNEIDER-AMANN - Berne
Département de l'économie



Guy PARMELIN - Vaud
Département de la défense, de la protection de la population et des sports



Alain BERSET – Fribourg
Président 2018
Département de l'intérieur

Troisième partie: le système politique en Suisse

L'exécutif fribourgeois (= gouvernement cantonal)



Les membres du Conseil d'Etat sont:



Maurice ROPRAZ – Gruyère

Direction de la sécurité et de la justice



Marie GARNIER - Sarine

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts



Olivier CURTY- Lac

Direction de l'économie et de l'emploi



Georges GODEL – Glâne 21
Président 2018

Direction des finances



Anne-Claude DEMIERRE - Gruyère

Direction de la santé et des affaires sociales



Jean-François STEIERT- Sarine

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions



Jean-Pierre SIGGEN - Sarine

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

Troisième partie: le système politique en Suisse

L'exécutif communal fribourgeois (= gouvernement communal)

Les membres du **Conseil communal** sont:



Thierry STEIERT -Syndic

Services : Administration générale, Relations Humaines.
Service juridique, Informatique



Antoinette DE WECK - Vice-syndique

Services : Ecoles, Aide sociale, Institutions et assurances sociales,
Curatelles d'adultes, Affaires bourgeoisiales



Andrea BURGNER WOEFFRAY

Services : Urbanisme & Architecture, Génie civil



Pierre-Olivier NOBS

Services : Police locale, Mobilité, Sports



Laurent DIETRICH

Services : Finances, Culture

Questions portant sur la 3^{ème} partie

- Quels sont les 3 pouvoirs du système politique en Suisse?
- Quels sont les 3 niveaux où l'on retrouve ces 3 pouvoirs?
- Développez et expliquez le système politique en Suisse.
- Qui est Président de la Confédération ?
- Qui élit les membres du Conseil fédéral

Quatrième partie: Histoire et divers

Quelques dates importantes

🇨🇭 Suisse:

- 1291** fondation de la Suisse primitive par les cantons d'Uri, Schwytz et Unterwald.
- 1848** création de la Confédération helvétique (CH) et première Constitution fédérale
- 1914** entrée en vigueur de la loi sur l'assurance maladie.
- 1918** entrée en vigueur de la loi sur l'assurance accidents
- 1948** entrée en vigueur de la loi sur l'AVS
- 1971** introduction du droit de vote des femmes.
- 1981** inscription dans la Constitution de l'égalité des droits entre hommes et femmes.
- 1999** entrée en vigueur de la nouvelle Constitution fédérale

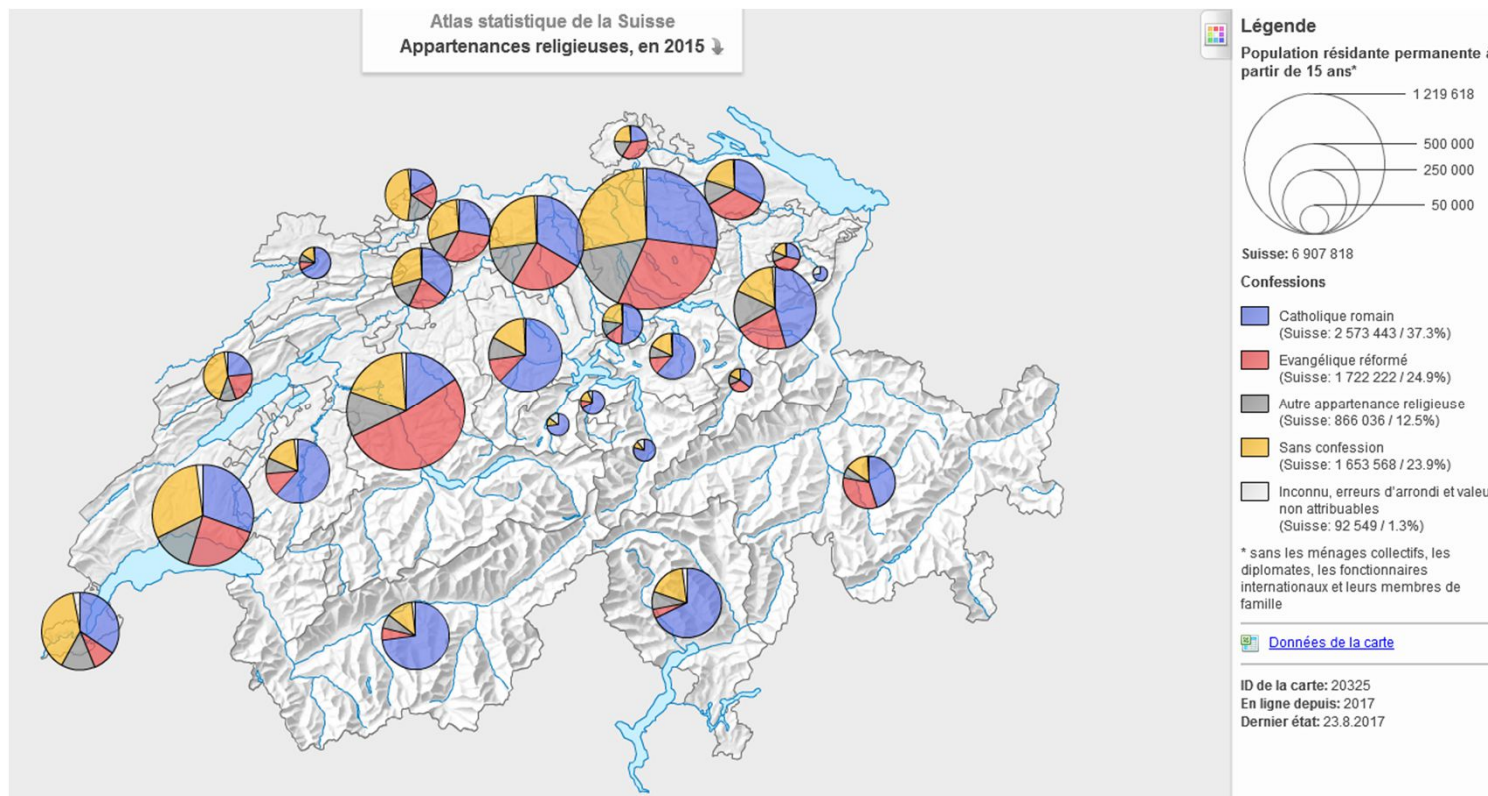
24

🇨🇭 Fribourg :

- 1157** fondation de la ville par le Duc Berthold IV de Zaehringen qu'il nomme Fribourg de l'allemand frei «libre» et burg «lieu fortifié»
- 1476** bataille de Morat. Fribourg demande son admission au sein de la Ligue des 8 cantons suisses.
- 1481** entrée de Fribourg dans la Confédération helvétique en même temps que Soleure.
- 1857** première Constitution cantonale
- 1889** fondation de l'Université de Miséricorde
- 2004** la nouvelle Constitution cantonale accorde les droits politiques communaux aux étrangers détenteurs d'un permis C et domiciliés dans la commune depuis au moins 5 ans (entrée en vigueur au 1er janvier 2006)
- 2014** inauguration du pont de la Poya

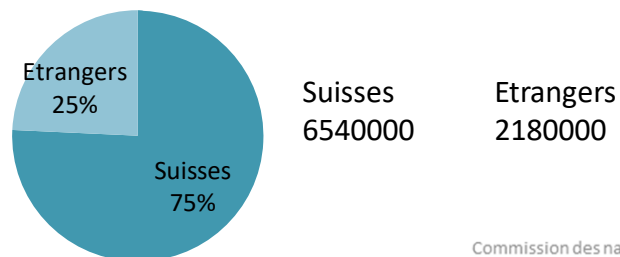
Quatrième partie: Histoire et divers

Quelques statistiques suisses

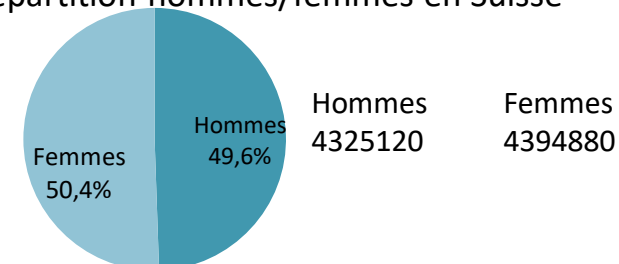


25

Répartition Suisses/Etrangers en Suisse



Répartition hommes/femmes en Suisse

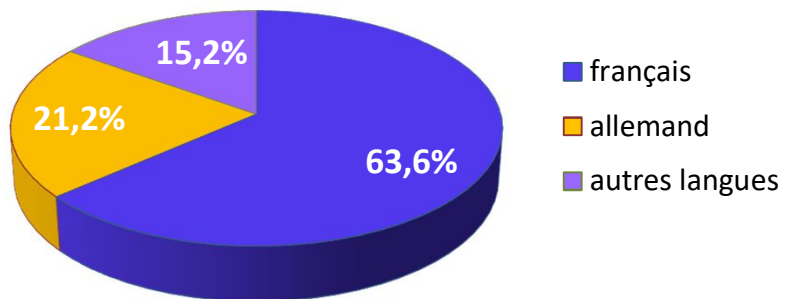


Quatrième partie: Histoire et divers

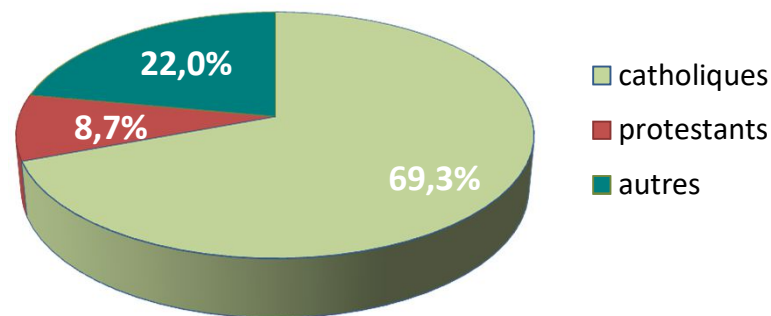
Quelques statistiques de la ville de Fribourg



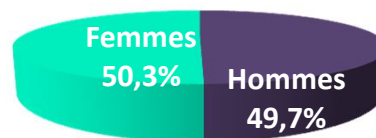
Répartition linguistique
(recensement 2016)



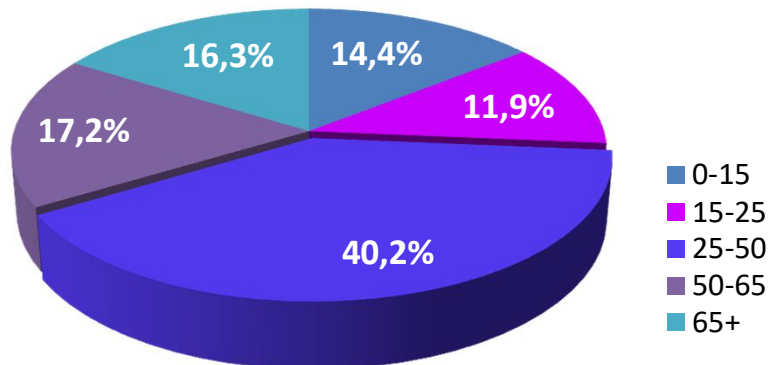
Répartition des religions (recensement 2016)



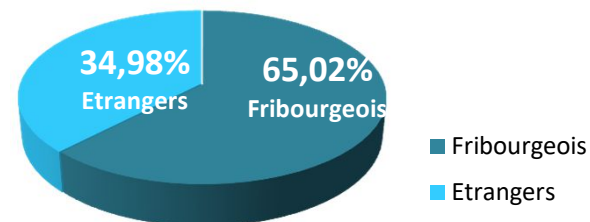
Répartition hommes/femmes



Répartition par tranche d'âge



Répartition Fribourgeois/Etrangers



Questions portant sur la 4^{ème} partie

- En quelle année a été fondée la Suisse primitive ?
- Quelle est l'année de la fondation de la ville de Fribourg ?
- En quelle année le canton de Fribourg est-il entré dans la Confédération ?
- Quand les femmes ont-elles eu le droit de vote en Suisse ?
- En quelle année le pont de la Poya a-t-il été inauguré ?

Informations pratiques: sites internet

Ville de Fribourg <http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/index.cfm>

Agglo Fribourg Freiburg <http://www.agglo-fr.ch/>

Système politique suisse <https://www.ch.ch/fr/systeme-politique-suisse/>

RTS: dossier sur la politique suisse <http://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/systeme-politique-suisse/>

La Confédération en bref <http://www.bk.admin.ch/dokumentation/02070/index.html?lang=fr>

Histoire suisse <http://www.yrub.com/histoire/Ha.htm>

Statistiques suisses: Office fédéral des statistiques <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

28